

DEPARTEMENT

D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

de RENNES

EXTRAIT**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON

de BRUZ

N°69/2024**COMMUNE DE****CHARTRES-DE-BRETAGNE****CONVOCATION**

17 septembre 2024

L'an deux Mil vingt-quatre, le 23 septembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 17 septembre 2024 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S)

18

PRESENT(E)(S) :

M. BONNIN – M. GEFFROY – Mme POULAIN – M. LOUIS - M. LE BORGNE (arrivé à 19h) – Mme LOUIS - M. BABOUR – Mme KOUBA - M. DANGE – Mme BOUCHERON – M. MUTSHE - M. GIRAUD – Mme BLANCHET – Mme BONNET – M. GAUTIER – Mme BENTZ – Mme GLAZIOU – M. BOSSARD

**ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)
AVEC POUVOIR(S)**

2

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

Mme JOALLAND donne pouvoir à M. GEFFROY
Mme HANANE donne pouvoir à M. BOSSARD

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)

2

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

Mme VANNIER
Mme BOSSARD

ABSENT(E)(S):**ABSENT(E)(S)****SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme GLAZIOU

Subvention de fonctionnement – Battle Academie

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DU 23 septembre 2024

N°69/2024

7.5

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié le
ID : 035-213500663-20240927-DEL69_2024-DE

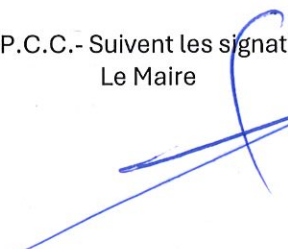
Subvention de fonctionnement – Battle Academie

L'association Battle Académie a présenté une demande de subvention pour son activité. L'association participe à différents projets portés par la collectivité, notamment les soirs d'été et organise des temps de jeux sur la commune. Au regard des critères d'attribution des subventions adoptés par le Conseil municipal du 25 mars (Soutien au projet éducatif en direction des jeunes : 0 à 1000 €; Participation à la vie communale : 0 à 1000 €; Démarche éco-citoyenne : 0 à 500 €), il est proposé d'attribuer à l'association Battle Académie une subvention de 100 € pour leur participation à la vie communale.

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuvent l'attribution d'une subvention de 100 € à l'association Battle Académie**

P.C.C.- Suivent les signatures
Le Maire



Philippe BONNIN

